

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le 5 septembre, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

### OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H 25

**PRESENTS** : Mme ADREY Nathalie, Mme BARBOT Hélène, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr GARROS Thierry, Mr SONILHAC Jacques  
Mme Barbot Hélène a été nommée secrétaire de séance.  
**Absents** : DUROU Nicolas

### ORDRE DU JOUR

1. **Délibération pour l'adhésion de la commune de Flamarens à la carte Fourrière du SM3V**
2. **Délibération pour la modification des statuts du SDEG**
3. **Délibération pour la modification des statuts du RPI Edouard Lartet**
4. **Demande d'utilisation hebdomadaire de la salle des fêtes**
5. **Délibération concernant les reprises de concession au cimetière**
6. **Questions diverses**

#### **1/Délibération pour l'adhésion de la commune de Flamarens à la carte Fourrière du SM3V**

Le conseil municipal vote à l'unanimité son accord à l'adhésion de la commune de Flamarens à la carte Fourrière du SM3V

#### **2/Délibération pour la modification des statuts du SDEG**

Le syndicat départemental d'énergie du gers a modifié ses statuts et s'appellera désormais Territoire d'énergies du gers, il est demandé aux communes adhérentes de valider ou non ces statuts : vote pour à l'unanimité

#### **3/ Délibération pour la modification des statuts du RPI Edouard Lartet**

Vote pour à l'unanimité

#### **4/ Demande d'utilisation hebdomadaire de la salle des fêtes**

Une association Sansannaise : Inspiration Mouvement a demandé de pouvoir utiliser la salle des fêtes une heure par semaine pour proposer des cours de gymnastique douce le

lundi de 18h à 19h, le conseil à l'unanimité décide de lui prêter la salle gratuitement et demande juste une participation aux frais de chauffage de 50€ pour l'année.

#### **5/Délibération concernant les reprises de concession au cimetière**

La démarche entamée en 2001 et 2004 de constatation des tombes sans entretien doit être recommencée et donc Mr le maire et les adjoints ont fait un état des lieux et un procès verbal sera établi et affiché et dans un an nous pourrons finir la procédure de reprise des concessions.

#### **5/Questions diverses**

Mr le maire propose de changer l'ordinateur du secrétariat, le congélateur et la cuisinière de la cuisine,

Projet de planter un arbre pour la paix près du cimetière et une stèle pour le seul soldat mort pendant la première guerre mondiale, Mr Sereine né à Traversères, habitant Sansan, mort le 6 septembre 1914, une semaine à peine après son incorporation.

Fête de Sansan, la municipalité offrira un vin d'honneur le 18 septembre après l'inauguration de l'église et prendra en charge la prestation du « duo contre-chant »

Fin de la réunion à 21h35